

Interventions du mois

Le mois aura été marqué par une mortalité importante d'oiseaux mazoutés échoués sur les côtes du Nord-Pas-de-Calais (2 000 à 3 000) et de la Manche (plusieurs dizaines). L'impact réel sur les oiseaux de rejets illicites d'hydrocarbures en mer peut se révéler à terme beaucoup plus important que ces chiffres pourtant déjà élevés. En effet, les associations spécialisées estiment que seulement 10% des oiseaux mazoutés arrivent sur les côtes, les autres restant au large. Sur le littoral picard, des fous de bassan et des guillemots ont été retrouvés englués par une matière collante non identifiée, différente des produits pétroliers provenant de déballastages en mer. Durant la même période, le littoral a été souillé par des arrivages de galettes d'hydrocarbures, notamment sur les côtes de la Manche et du Finistère Nord.

Le 22 février, l'avarie du ferry *Picasso* (transporteur de poids lourds), en sortie du port de Boulogne, a provoqué un moment d'inquiétude, en raison des mauvaises conditions de mer. En outre, une partie des camions embarqués à bord transportaient des conteneurs de produits chimiques, certains inflammables, réagissant violemment au contact de l'eau. Le *Picasso* a finalement pu se sortir des enrochements par ses propres moyens.

Le Havre : plan d'intervention antipollution

Dans le cadre de l'instruction du 17 décembre 1997 relative à la lutte contre les pollutions accidentelles du milieu marin, le Port Autonome du Havre a demandé au *Cedre* une révision de son plan d'intervention contre les pollutions des plans d'eau d'Antifer et du port du Havre. Cette refonte des procédures et moyens existants est en passe d'être achevée, après plusieurs mois de maturation et de discussions avec les autorités du port. La première version de ce plan révisé sera disponible courant avril.

Meurthe et Moselle : du fuel dans la confiture

Une dépêche AFP du 3 février annonçait le déversement accidentel de 12 tonnes de fuel lourd par un camion, dans une usine de confitures à Liverdun (Meurthe et Moselle). Le fuel a heureusement épargné la confiture mais hélas pas le réseau d'égoûts de l'entreprise. Une intervention rapide des pompiers a permis de le confiner et de le récupérer avant qu'il n'atteigne la Moselle.

Déplacements au Japon et à Alger

Le directeur du *Cedre* a participé, du 30 janvier au 5 février, en qualité de président du groupe mer du technopôle de Brest-Iroise, à la mission de prospection internationale organisée annuellement par la ville de Brest, à l'occasion d'une escale du navire-école Jeanne d'Arc. Cette mission a été l'occasion de rencontrer les homologues japonais du *Cedre* et de rapporter un dossier complet sur l'organisation (largement basée sur les moyens de la « *Maritime and Coastguard Agency* ») de ce pays face aux pollutions marines. Ce dossier est à la disposition de toute personne intéressée au service documentation du *Cedre*.

Par ailleurs, un déplacement du directeur du *Cedre* à Alger les 16 et 17 février a permis de vérifier que les conditions de réalisation sur place du dernier stage de formation du programme régional entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie étaient maintenant réunies. Ce stage a donc été programmé pour la période du 28 mai au 2 juin.

Côte d'Ivoire et Mauritanie

A la demande de l'Organisation Maritime Internationale, un expert du *Cedre* s'est rendu à Abidjan (Côte d'Ivoire), du 8 au 11 février, pour animer un séminaire national sur le plan technique d'urgence, en collaboration avec un autre expert de l'OMI, un représentant du FIPOL et un membre de l'IEPCA. Ce séminaire faisait suite à un cours de formation sur « l'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures en milieu marin » organisé par l'OMI à Abidjan en novembre 1997 et auquel avaient participé deux ingénieurs du *Cedre*.

L'expert s'est ensuite rendu à Nouakchott (Mauritanie), du 12 au 17 février, dans le cadre du second séminaire-atelier sur « la planification d'urgence en cas de pollutions marines en Mauritanie », pour présenter les résultats de l'expertise réalisée en juin dernier à la demande de la direction de la Marine Marchande et financée par la Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle de Nouakchott (Lettre du *Cedre* n°38). L'expert du *Cedre* devait également animer le séminaire à la demande de l'OMI en collaboration avec un second expert de l'OMI.

Sea Tech Week 99

Du 30 mai au 4 juin 1999, la Communauté Urbaine de Brest organisera une grande semaine internationale

des sciences et techniques de la mer orientée vers l'ingénierie offshore et polaire. Cette semaine, appelée « *Sea Tech Week 99* », regroupera trois manifestations : Isope, un congrès mondial sur l'offshore et les technologies polaires ; Osates, un salon professionnel dans le domaine des sciences et techniques de la mer et Technomer, une convention d'affaires (9 sessions). Une visite du plateau technique du *Cedre* sera organisée à l'intention des congressistes. Pour en savoir plus : www.ifremer.fr/isope99/

Histoire « d'épave »

Le HMS *Royal Oak* a été torpillé et coulé avec tout son équipage (833 hommes) en 1939, dans la baie de Scapa (îles Orcades). Le navire renferme 3 400 tonnes de fuel lourd de propulsion et, régulièrement, depuis 1996, des irisations apparaissent à la surface, à l'aplomb de l'épave. Afin de prévenir tout risque de relargage majeur, un « couvercle » d'aluminium de 4,7 tonnes et de forme conique (9 x 4,6 m) va être mis en place sur l'épave dans le but de récupérer les hydrocarbures fuyards. Ceux-ci seront ensuite pompés à partir de la partie haute du couvercle. Cependant, cette option est jugée par certains peu réaliste étant donné le nombre de soutes à combustibles présentes sur un navire de combat (65 pour le *Royal Oak*). Affaire à suivre...

Royaume Uni : MCA contre pollueurs

Mettant en oeuvre la politique annoncée par la ministre des transports, la *Maritime Coastguard Agency* (Lettre du *Cedre* n°40) continue à renforcer son action de poursuite des navires déballasteurs, poussant la Lloyd's list à recommander aux armateurs une pleine coopération avec les enquêteurs afin de limiter le montant des amendes. Une septième condamnation depuis la création de la MCA est intervenue en janvier, pour un montant de 80 000 F, à l'encontre du vacquier *Lucky man*, repéré avec 25 km d'irisations dans son sillage par un avion de détection hollandais en patrouille dans les eaux écossaises.

Bosphore : un VTS haut de gamme

Le Bosphore, passage maritime à haut risque, voit une moyenne de 17 abordages annuels, avec des pertes humaines et au moins une pollution sensible chaque année. Face à cette situation difficilement acceptable, le gouvernement turc a lancé un appel d'offres pour un système haut de gamme de contrôle du trafic, complétant une série de radars par des systèmes de radars maritimes, de communication et de mesure automatique de courants.

Brûlage d'épave en Oregon

Suite à l'échouement d'un cargo, le *New Carissa*, sur une plage de l'Oregon le 4 février, 1 400 m³ d'hydrocarbures lourds et 150 m³ de fuel menaçaient les côtes avoisinantes. Devant le risque de rupture de la coque et la météo n'autorisant pas le pompage des hydrocarbures, les Coastguards ont décidé de brûler ceux-ci après avoir libéré le contenu des soutes dans les cales. Manoeuvre délicate pour les artificiers qui ont rencontré bien des difficultés pour percer les parois des soutes à l'aide de 200 kg d'explosifs et de napalm. Au cours de l'incendie, le navire s'est cassé en deux parties. D'après les experts, environ 50% du fuel a été brûlé en 24 heures. L'avant du navire en renferme encore 500 m³. Les tentatives pour brûler les résidus de brûlage sont restées infructueuses et il a été décidé de remorquer et couler la partie avant de l'épave par 1 800 m de fond, à 200 milles des côtes.

Caraïbes : le REMPEITC élargit son action

Après le projet de lutte contre les déchets des navires, en oeuvre depuis 3 ans, l'Organisation Maritime Internationale a signé une nouvelle convention de 3 ans de gestion du Centre Régional d'Information d'Urgence et de Formation sur la Pollution Marine (REMPEITC/Carib), basé à Curaçao, avec un projet de 12 millions de francs intégrant cette fois une large composante sur les pollutions par hydrocarbures.

Futurs locaux du Cedre

Dans notre précédente lettre, nous vous annonçons notre déménagement pour la fin du mois de mai. Cela signifie que les travaux de construction de notre nouveau bâtiment avancent dans les délais prévus. A l'extérieur, la voirie est tracée, les bordures de trottoir posées, la terre végétale des futures pelouses mise en place et le raccordement général en énergie effectué. A l'intérieur, le chauffage a été mis en route et les travaux de finition ont pu commencer (peintures, faux-plafonds, ragréages pour revêtements de sol, luminaires). Le bâtiment devrait être réceptionné fin mars.

